

"On boit plus qu'avant, dans les endroits où la prohibition est en vigueur, disent nos adversaires. Mais alors, que ceux-ci nous aident à obtenir une mesure qui fait si bien leur affaire !"

Monsieur le Chanoine Massicotte prouve, chiffres en mains, qu'aux Trois-Rivières, le commerce a augmenté de 13 % depuis l'entrée en vigueur du régime prohibitionniste. Monsieur l'abbé Brousseau, curé des Chutes Shawinigan (autre centre prohibitionniste), accuse chez lui, une amélioration du commerce encore plus prononcée. Monsieur Joseph Picard, industriel de Québec, dit que le commerce et l'industrie ne peuvent que profiter d'une telle mesure. Monsieur McPharlan déplore les désordres de l'ivrognerie dans sa ville de Hull et présente une requête des industriels de cette ville demandant la prohibition dans toute la Province.

Monseigneur l'Évêque de Saint-Hyacinthe déclare par la voix de son représentant, Mgr Guertin, qu'il verrait avec bonheur le régime prohibitif, dont jouissent déjà les deux tiers de son diocèse, étendu à toute la province.

Monseigneur Piette de Joliette et M. le curé Choquette du diocèse de Sherbrooke formulent le même vœu au nom de leurs Évêques respectifs.

Il n'y eut pas jusqu'à la Women Christian Temperance Union qui n'eût son porte-parole dans la délégation.

Le Président de la Ligue Anti alcoolique de Montréal, Monsieur le Juge Lafontaine, répond à une proposition du Premier Ministre en disant que la prohibition mitigée excluant la bière et le vin ne serait qu'un leurre.

Monsieur S.-J. Calder, président de la Dominion Alliance, donne les intéressantes statistiques suivantes : A l'heure présente 46 comtés sur 72, 9 villes importantes sur 15, et 1158 villages de la Province de Québec, ont voté la prohibition. Le gouvernement n'a donc rien à craindre, puisque le concours du peuple lui est assuré.

Le Premier Ministre, tout en s'avouant impressionné par l'imposant accord d'une aussi nombreuse délégation, répond que d'autres personnalités importantes croient que l'heure de la prohibition n'est pas encore arrivée. Le gouvernement se trouve donc en présence d'un problème difficile ; mais l'on peut être assuré qu'il donnera aux représentations des délégués une considération non pas banale, mais une considération sérieuse, et qu'il restera digne de la confiance du peuple et de la Province.

Sans vouloir rien préjuger espérons que le gouvernement, convaincu par les témoignages et la personnalité des délégués, constatant, en outre, que ceux-ci représentent, au bas mot, les